www.liturgie-diocese-alsace.org - Caecilia 5/2016 © Service de Pastorale Liturgique, Musique et Art sacrés



# Pourquoi un chantre-animateur ?

Philippe Robert

Dans notre parcours du *chantre-animateur* dans différentes traditions liturgiques, nous aimerions nous interroger cette fois sur le rôle de ce personnage dans l'Église anglicane. Mais même en cherchant bien, nous ne trouvons pas dans cette liturgie cet acteur musical que nous désignons actuellement par le terme de *chantre-animateur*. Non, il n'y a pas, au cours de la liturgie, un personnage qui invite par sa gestique l'assemblée à chanter. Celle-ci ne reste cependant pas muette. Bien au contraire, lorsqu'il s'agit de chanter les hymnes, celles-ci retentissent d'une seule voix.

## Une grande importance donnée au chœur

Toutes les grandes cathédrales anglaises possèdent un, voire plusieurs chœurs. Ceux-ci se composent d'enfants pour les voix de sopranes et d'adultes pour les trois autres voix. On ne peut nier le côté prestigieux de ces chœurs dont la tradition remonte au Moyen-Âge. Prenons par exemple celui de la cathédrale de Salisbury où l'école-chorale a été fondée en 1091 par l'évêque Osmond. Donc, une tradition de plus de 1000 ans ! De même l'école-chorale du collège d'Eton date de 1440 et celle de Cambridge (*King's College*) de 1441. À la différence de la Révolution française, la Réforme anglicane au XVIe siècle ne mit pas fin aux maîtrises de cathédrale, de sorte que cette tradition s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Quiconque a assisté à une messe (*Holy Communion*) ou à un *office*, les *matines* ou l'*evensong*, de la liturgie anglicane a pu se rendre compte de la part musicale importante confiée au chœur. C'est lui qui assure quasiment la totalité du chant.

Notons également le rôle fondamental de l'organiste. Non seulement celui-ci soutient le chœur ou concerte avec lui, mais il accompagne aussi de manière très sonore le chant des hymnes de l'assemblée. D'une certaine manière, c'est lui qui alors *conduit* le chant. Il devient en quelque sorte *l'animateur* de celui-ci.

## Le *precentor*

Un *chantre* existe bien dans la liturgie anglicane et il se nomme le *precentor*. Il peut d'ailleurs être assisté d'un *succentor*. C'est à lui que revient l'entière responsabilité de la musique dans la cathédrale. Mais il a une fonction bien plus importante que celle de notre *chantre-animateur*. Il prévoit le programme musical de toutes les célébrations et il assure le lien avec le directeur du chœur et le ou les organistes. C'est habituellement lui, qui, de sa stalle dans le chœur, opposée à celle du doyen, entonne la première phrase des psaumes alternés au cours de l'office. Bien souvent, le *precentor* est un membre du clergé. C'est un ordre mineur, c'est-à-dire un ministère non ordonné, comme le diaconat ou la prêtrise. Il n'est donc pas membre du Chapitre de la cathédrale. Si l'on regarde le *curriculum vitae* de ces *precentors*, directeurs de la musique et organistes de ces grandes cathédrales anglaises, on est impressionné par la formation musicale qu'ils ont reçue ! Beaucoup d'entre eux sont d'ailleurs compositeurs.

## Mettre à distance

Au regard de cette liturgie anglicane, plutôt de cathédrale, on se rend compte que l'on est bien loin de notre *fonctionnement* musical dans nos liturgies catholiques en langue française. Nous pourrions tout simplement nous

COPENHAGUE (DK) - église anglicane St-Alban

dire que c'est leur manière de faire et que nous avons la nôtre. Mais n'est-il pas plus intéressant de mettre ces pratiques à distance et de s'interroger sur leur *fonctionnement* ? Nous pouvons certainement constater trois choses. La première est que le chant du chœur n'empêche pas celui de l'assemblée qui, d'une seule voix, assure les hymnes qui lui reviennent. La seconde est le professionnalisme des acteurs musicaux qui interviennent dans les célébrations. Et la troisième est l'absence d'un *chantre-animateur* tel que nous le connaissons actuellement chez nous.

Si nous estimons que cette fonction musicale est importante dans nos liturgies, ne devrions-nous pas alors en définir, de manière pertinente, et sa spécificité et les formations que celle-ci nécessite tant dans le domaine liturgique que dans le domaine musical ?